

**Collège Saint exupéry
Saint Nicolas de Port**

Conseil d'administration du jeudi 2 février 2012

**Motion proposée par
les élus parents FCPE et PEEP et les élus professeurs**

Madame la Principale nous a expliqué qu'elle ne soumettrait pas au vote la répartition de la DHG car les structures ne sont pas encore stabilisées. On ne peut être qu'inquiets sur les dégradations supplémentaires qui pourraient encore arriver d'ici la fin de l'année scolaire.

Il est inconcevable d'imposer à des personnels des services morcelés sur plusieurs établissements, alors que dans le même temps, des heures supplémentaires sont imposées par l'Inspecteur d'Académie.

Ainsi, en mathématiques, un BMP de 14 heures et 7 HSA devrait donner un BMP complet de 18 heures . De même en français, un BMP de 14 heures et 6 HSA devrait aussi donner un BMP complet de 18 heures, voire une création de poste qui restituerait la suppression de poste de lettres modernes que nous avons subie il y a deux ans.

Nous nous interrogeons sur le rôle des conseils d'administration qui ne peuvent plus exprimer leur désaccord par un vote face aux enveloppes et aux quotas imposés d'heures supplémentaires. L'absence de vote dans des délais précédant l'annonce des mesures de carte scolaire est regrettable car elle occulte l'expression de la désapprobation des choix faits par l'Inspecteur d'académie.

Vote de cette motion :

pour : 16

contre : 4

abstention : 1